

Résolution présentée par la délégation de la

République du Guatemala

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne Le trafic d'enfant et ses conséquences

L'Assemblée Générale,

Constatant que le droit des enfants n'est pas respecté dans de nombreux pays, en témoigne le trafic d'enfants qui en découle,

Déplorant cette atteinte indéniable au droit des enfants, qui entraîne de nombreux trafics tels que : les adoptions internationales illégales, la vente illégale d'organes, l'exploitation sexuelle, la pornographie chez les mineurs et le travail forcé,

Relevant que le Guatemala n'est pas le seul pays en voie de développement touché par ce fléau, ayant été relevé par Interpol en 2014 dans un communiqué selon lequel il y avait « une opération paneuropéenne contre le trafic de mineurs à des fins d'exploitation sexuelle, de mendicité forcée et d'exploitation par le travail », et qu'il y eu dans un contexte plus large de la vente d'organes, de l'exploitation sexuelle (prédominante en Europe et Asie de l'Est), du travail forcé (qui est monnaie courante en Asie du Sud), ainsi que des adoptions internationales illégales profitant aux pays industrialisés en manque d'enfants à adopter,

Décide de proposer la formation d'une organisation à but non lucratif qui aurait comme objectif :

- de trouver des mesures adaptées pour diminuer ces trafics qui ne s'étendent pas que sur un continent ;
- de mettre en place un système d'accueil où tout enfant aurait un lieu de vie sécurisé où son intégrité et ses besoins primaires seraient préservés jusqu'à ce qu'il ou elle intègre un foyer ou un orphelinat ;
- de mettre à niveau et sécuriser les orphelinats et les foyers préexistants, par une subvention provenant de fonds recueillis par cette organisation, afin d'éviter ces trafics découlant de la précarité des pays dont les enfants sont originaires ;
- de suivre les adoptions internationales dans un cadre légal privilégiant la recherche de foyer pour les enfants n'en ayant pas, et non la satisfaction des désirs des couples étrangers en manque d'enfants.

Le texte français fait foi